

Présents :

Parents d'élèves : Mme Pérès, Mme Targowski, Mme Vautier, Mme Viel, Mme Wojciechowski, M.Coadou, M.Targowski

Représentants de la mairie : Mme Thomas, M.Lecanu

Enseignants : Mme Cadeau, Mme Geffroy, Mme Girard, Mme Lamy, Mme Lemoussu, Mme Paul, Mme Reichart, Mme Rousseau, Mme Vannier, Mme Yon, M.Beer, M.Ledouit, M.Uhel

Absents : Mme l'inspectrice (excusée), Mme Plessis (excusée), M.Martin (excusé), Mme Bourdon (excusée)

I.Fonctionnement du conseil d'école

II.Restauration scolaire et hygiène

III.Vie scolaire

***la crise sanitaire (volet pédagogique)**

Au niveau pédagogique, plusieurs éléments liés à la crise sont fortement venus perturber les enseignements :

*le service remplacement a été débordé par les absences d'enseignants (covid, garde d'enfants malades, autres maladies hivernales). Plusieurs classes se sont retrouvées sans enseignant plusieurs jours, et le brassage entre classes n'étant pas autorisé, les familles ont dû garder leurs enfants. L'école tient à remercier à nouveau les familles qui ont été patientes et compréhensives.

*les AESH ont été également impactées par l'absence de remplacement (même s'il n'existe pas à proprement de service remplacement pour les AESH). Plusieurs enfants en situation de handicap se sont ainsi retrouvés sans leur aide humaine pendant plusieurs jours.

*la maîtresse E, Mme Ruiz, qui devait prendre des petits groupes en aide pédagogique, n'a pas été autorisée à se déplacer entre différentes écoles avec la crise. Mme Ruiz ayant été fixée sur une autre école que St Martin, les élèves concernés n'ont donc pas bénéficié de cette aide.

*enfin, le temps de pouvoir passer des autotests pour revenir en classe lorsqu'il y avait un cas confirmé dans une classe (surtout début janvier), de nombreux élèves ont été absents et les classes concernées pouvaient difficilement fonctionner comme d'habitude avec de petits effectifs. Le directeur remercie les enseignants pour avoir tous essayé de réaliser un présentiel et distanciel en même temps (certains ont laissé des manuels aux familles, d'autres ont envoyé des mails ou encore imprimé le travail et l'ont fait parvenir aux familles).

***évolution des effectifs**

La DSDEN annonce la fermeture d'une classe au titre du dispositif.

Ce n'est pas une surprise puisqu'il est prévu 23 CP l'année prochaine, donc il y aura 2 classes de CP et non 3.

Pour le reste de l'école il est prévu 203 élèves pour 9 classes, ce qui correspond sensiblement à la situation de cette année.

Depuis le premier conseil d'école il y a eu 3 départs et 5 arrivées, ce qui porte le nombre d'élèves à 228.

***projets réalisés et à venir**

Les photographies scolaires ont pu avoir lieu, à quelques jours près, dans des conditions normales pour réaliser des photos de groupes.

En maternelle il y a eu une sortie en forêt à Le Bénay-Bocage le 16/11 sur le thème de l'automne. Une chasse aux trésors avait été organisée (circuits différents entre PS et MS-GS), avec des éléments de l'automne à retrouver comme des feuilles, des fruits, des couleurs,...

Le marché de Noël a de nouveau été annulé avec le début de la cinquième vague début décembre.

Les maternelles ont cependant pu aller voir un spectacle offert par la mairie à la salle des fêtes intitulé *Il était encore une fois*, par la compagnie Créa ; et les élémentaires ont pu quant à eux aller au cinéma Paradiso à Aunay sur Odon pour voir *Le loup et le lion* (du CE2 au CM2) et *Chien Pourri : la vie à Paris* (CP et CE1).

L'infirmière scolaire a débuté ses interventions dans l'école pour de la prévention sur les temps d'écrans. Une semaine « sans écran » est prévue après les vacances de Pâques (25 avril au 2 mai) ; l'école essaiera de proposer une ou deux fois dans la semaine des activités après l'école (un projet est en cours avec une ludothèque de Caen).

Le SEROC viendra début mars. Cela fait plusieurs années déjà que des séances sont menées auprès des élèves autour des déchets (tri, filières, réduction, gaspillage).

La sortie au festival du cirque de Bayeux le 18/03 est toujours prévue pour les maternelles, de même que le projet cirque du 9 au 20 mai

Les CE1 ont prévu d'aller à la chèvrerie la Saffrie à Montchamp pour terminer l'année, et les maternelles iront à la ferme de pédagogie de Longraye pour travailler sur le potager (en lien avec le projet initié par M.Uhel et une mère d'élève élèveuse et agricultrice Mme Debatty).

***la coopérative scolaire**

A la date du 24/02/22 il y a 17091,78 € sur le compte de la coopérative et 89,36€ en caisse.

Les recettes depuis octobre : coopérative 30€ (dons des familles), tombola galettes des rois 1840€

Les dépenses engagées : acompte Gros Nez Rouge 2592€, acompte festival de cirque 117€, régies d'avance 150€, festival du cirque de Bayeux 273€.

A venir : facture du photographe (environ 3500€), facture des galettes des rois (environ 700€).

Remarque : l'école remercie les boulangers, M et Mme Jouenne, pour leur soutien, leur gentillesse et leur disponibilité dans le cadre de l'action de la galette des rois.

IV.Activités post et périscolaires.

V.Sécurité et équipement

***épidémie de covid 19 (volet protocole et santé)**

Le protocole a subi dès la rentrée plusieurs changements en une semaine, cela a été suffisamment commenté par les médias.

Au final, le protocole qui a été majoritairement appliqué est celui d'auto-tester les élèves cas contact à J+0, J+2 et J+4 pour revenir en classe, attestations sur l'honneur écrites à l'appui (mot dans le cahier de liaison ou attestation fournie par l'école à remplir) ; ou alors de garder par défaut 7 jours à la maison son enfant.

Dans l'ensemble, les familles ont très majoritairement respecté le protocole, et on peut les remercier pour le civisme dont elles ont fait preuve. Les difficultés ont essentiellement concerné les attestations écrites, car il a fallu appeler à plusieurs reprises pour rappeler de justifier par écrit.

Quelques familles ont fait le choix de garder à la maison leur enfant durant 7 jours, pour différentes raisons allant du prélèvement nasal difficile à effectuer (auprès des plus jeunes élèves notamment) à l'opposition au protocole jugé absurde.

Voici un « état des lieux » de la situation avant les vacances d'hiver, à l'aide de quelques chiffres :

Sur la période entre les vacances de Noël et celles d'hiver, il y a eu 33 cas covid élèves et 3 cas covid adultes dans l'école.

Du 3 janvier au 18 janvier. 3 élèves et 2 adultes. 2 classes touchées

Du 19 au 26 janvier. 18 élèves. 8 classes touchées.

Du 26 janvier au 4 février. 11 élèves et 1 adulte. 4 classes touchées.

En cherchant à se renseigner sur l'origine de la contagion (sachant qu'il n'y a rien de sûr) :

**21 semblent avoir eu lieu dans les familles (repas d'anniversaire, parent testé positif, activité extra scolaire,...)*

**15 sont sans certitude, et l'hypothèse de l'école est probable.*

Sur les 36 cas, il y en a 23 qui ont été détectés par les autotests. Donc lorsqu'il y a un cas, même s'ils ne sont pas les tests les plus fiables, les autotests permettent tout de même de déceler des cas confirmés.

A partir du 28 janvier et durant la semaine suivante, il y a eu 5 enfants autotestés positifs puis négatifs au PCR/antigénique Problème d'un échantillon d'auto-tests qui auraient subi une malfaçon ?

A l'intérieur des classes il n'y a pas eu plus de 5 cas consécutifs en une semaine.

Depuis le jour du conseil d'école, il y a eu 2 nouveaux cas covid signalés dans deux classes (contamination probable sur le dernier weekend des vacances).

***DéTECTEURS DE CO2**

La mairie a investi dans des détecteurs de CO2 pour les classes.

Il s'agit d'un petit boîtier avec une signalétique reposant sur une led qui change de couleur, une barre de progression et un signal sonore.

Lorsque le seuil dépasse 600 pm, la qualité de l'air se dégrade. A 1000 pm, la qualité de l'air est mauvaise, l'alarme se déclenche durant 30 secondes et il faut aérer (cela signifie qu'il y a des risques de gorge irritée, de fatigue accrue ou de maux de tête ; dans le contexte covid - et de manière générale avec les microbes transmissibles dans l'air - à 1000 pm la concentration dans l'air devient plus importante et donc cela augmente le risque de contamination).

Dans les faits, pour une classe ordinaire occupée par 22-23 personnes, le seuil des 1000 pm est atteint au bout de 10-15 minutes. Pour faire redescendre à moins de 600pm il faut aérer en grand près de 10 minutes. Cela paraît difficilement gérable en hiver et lorsqu'il fait mauvais (sans compter l'alarme qui sonne toutes les 10 minutes).

Il en a été beaucoup question dans les médias, mais c'est surtout un indicateur (et il faut couper le son).

***SÉCURITÉ : EXERCICE PPMS – VOILET INTRUSION**

Le PPMS intrusion, décliné sous la forme de l'exercice *Évacuer*, a eu lieu le 28/11/21. L'école ne disposant pas d'un signal d'alarme commun à toute l'école, il a été décidé de tester un signal via les téléphones portables pour alerter discrètement.

Les enseignants ont été prévenus que l'exercice aurait lieu un matin, lors d'une des deux dernières semaines de novembre. Le jour de l'exercice il y a eu deux envois par SMS et un envoi via Whatsapp.

9 classes sur les 12 ont évacué le bâtiment en silence pour venir se réfugier à la cantine, les 3 autres classes ne se sont rendu compte des messages que 15 minutes plus tard alors que l'exercice se terminait.

Le directeur est passé expliquer la situation aux 3 classes qui n'avaient pas évacué. L'objectif étant de rassurer les enfants et de leur expliquer que c'était un test d'utiliser les téléphones.

L'école en a donc conclu que le téléphone est un système insuffisant ; un autre dispositif est nécessaire pour alerter discrètement.

A priori, après échange avec la mairie, de nouveaux systèmes d'alarme prenant en compte les différents types de situations devraient être installés dans les écoles de Souleuvre en Bocage. Un représentant de parents suggère de s'aligner sur les alarmes qu'on trouve majoritairement en entreprises désormais, avec des consignes d'évacuation plutôt que des sonneries (les consignes verbales apparaissant plus rassurantes et moins anxiogènes qu'une sonnerie).

***BILAN DU DUER (DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES)**

Il y a eu une vérification l'année passée, par l'Education Nationale : des contrôles au RADON et à l'amiante ont été effectués dans les écoles car les normes vont changer. Pour St Martin des Besaces les vérifications sont conformes.

La clôture a (enfin) été changée au niveau de l'élémentaire.

En signalements il reste en cours :

*la demande d'un visiophone, qui devrait bientôt être installé (prévu sur la nouvelle grille).

*l'installation d'une rampe le long de l'accès handicapé (non prévue)

*la mise aux normes de l'alarme incendie et PPMS (prévue, comme cela a été évoqué ci-dessus).

***BESOIN EN MATÉRIEL OU TRAVAUX**

Concernant les vacances de février, voici les différents travaux listés avant les vacances :

* refaire les lignes de la cour en peinture

* installer un détecteur de lumière côté parking quand on sort de l'école

* vérifier le radiateur à l'entrée de l'école

* refixer le panneau d'évacuation au bout du couloir maternelle

* contrôler les différentes chaises des classes car certaines ont des vis qui ressortent, certaines manquent de vis et certaines font un bruit épouvantable (à voir s'il leur faudrait des tampons sous les pieds)

* contrôler des fenêtres oscillo-battantes difficiles à manipuler et à refermer au rez-de-chaussée de l'élémentaire

*vérifier les radiateurs de la grande classe du rez-de-chaussée qui se coupent et installer un rideau devant l'ancienne porte vitrée qui donne sur la voie menant au parking (derrière le tableau mobile)

Les remontées pour du mobilier sont à faire en général en février. Voici une liste des besoins pour l'école :

*un massicot en maternelle

*des bacs à jardin pour la cour, une deuxième poubelle et un composteur pour la cour d'élémentaire

*des tables individuelles, cycle 2 comme cycle 3, pour remplacer les tables doubles (peut-être pas toutes, mais ce serait bien d'entamer ce remplacement, et si possible en ayant des tables uniformes)

*une étagère/colonne 3 cases avec tiroirs.

*deux meubles à cases (3x4)

*commencer à installer des vidéoprojecteurs au plafond ; soit les deux existants, soit en achetant des appareils qui se fixent juste au-dessus du tableau. La mairie précise que la commune avait sollicité l'appel d'offre 2020 du gouvernement pour équiper numériquement les communes rurales, mais face aux nombreuses demandes des dossiers ont été rejetés dont celui de Souleuvre en Bocage ; le gouvernement a relancé un appel d'offre fin 2021 et normalement les communes rejetées en 2020 doivent être prioritaires.

*un téléphone portable pro par école

*Questions diverses

*les goûters en élémentaire : De plus en plus d'enfants apportent des goûters sucrés le matin malgré les rappels effectués dans les classes. Or le règlement intérieur, en accord avec les recommandations de l'Éducation Nationale, précise qu'*En élémentaire, seuls les goûters à base de **fruits** (fruits frais ou fruits secs) ainsi que les goûters type pompotes sont autorisés durant les récréations du matin (hors avis médical contraire). Toutes les friandises sont interdites (chewing-gum, bonbons, sucettes...)*. Seuls les enfants prenant le bus, ou ayant APC, sont autorisés à prendre un goûter sucré à 16h30 après l'école. Un rappel va être mis dans les cahiers.

*la mairie demande s'il est possible d'envisager de nouveaux horaires avec un temps du midi de 2h et des APC d'une demi-heure le midi plutôt que le soir ? Il y a actuellement deux services bien distincts, qui se passent relativement calmement, mais le temps est très court pour manger et 10-15 minutes de plus par service seraient nécessaires pour prendre son temps. Outre le fait que les enseignants n'apprécient pas les APC le midi (déjà fait lorsque les APC ont été mis en place), la question se pose de l'encadrement des élèves sur le temps du midi s'ils doivent rester 10-15 minutes supplémentaires, surtout lors des journées de mauvais temps (entre le temps de cantine puis le temps d'accueil lorsque l'école ré ouvre, les enfants passeraient plus d'une heure dehors) ? L'école et les représentants de parents d'élèves se demandent s'il serait possible de réaliser des activités le midi comme il y en a le soir avec les enfants de la garderie et du bus ? Si c'était possible, les enseignants pourraient réfléchir à une autre manière de réaliser l'APC ou réessayer l'APC le midi.

La secrétaire de séance Mme Vannier

Le président du conseil d'école M.Beer